

Comment pouvez-vous maximiser vos économies au tarif DT ?

Il vous suffit de faire une bonne utilisation de votre système biénergie.

Le système biénergie est muni :



- d'un voyant lumineux qui indique à quel prix l'électricité est facturée. Lorsque le voyant est éteint, votre consommation est facturée au prix moins élevé et il est plus avantageux pour vous d'utiliser l'électricité comme source d'énergie pour le chauffage de votre habitation. S'il est allumé, la source d'énergie la plus avantageuse à utiliser pour le chauffage de votre habitation devient alors le combustible, par exemple le mazout.

Lorsque le prix plus élevé s'applique, nous vous conseillons de réduire votre consommation d'eau chaude ainsi que l'utilisation non essentielle d'appareils électriques. **Vous économiserez 80 % sur la consommation d'électricité ainsi reportée à des moments où il fait moins froid.**



- d'un dispositif de permutation automatique qui commande le passage d'une source d'énergie à l'autre (combustible ou électricité). Selon la température extérieure, le système se règle automatiquement au mode le plus avantageux, passant de l'électricité au combustible ou vice versa.

Nous vous recommandons de maintenir ce dispositif en mode biénergie.

Vous avez des questions ?

Devez-vous remplacer votre système de chauffage actuel ou en moderniser certains composants ? La biénergie est probablement la solution la plus avantageuse, lorsqu'elle est combinée avec le tarif DT. Quelle que soit votre situation, faites le calcul avant de prendre une décision. Un installateur de systèmes biénergie ou un entrepreneur en biénergie pourrait vous aider dans votre démarche.

Vous avez décidé de remplacer votre système de chauffage biénergie par un autre qui n'est pas biénergie ? Dans ce cas, votre abonnement n'est plus admissible au tarif DT. Il est donc important que vous communiquiez avec nous rapidement afin que nous changions le tarif applicable à votre abonnement.

Pour plus de renseignements sur le tarif DT ou la biénergie, visitez le hydroquebec.com/tarif-dt ou communiquez avec les services à la clientèle :

514 385-7252

Dans la région de Montréal

1 888 385-7252

Ailleurs au Québec

Hydro-Québec

Coordonné par Communication-marketing pour la direction –
Approvisionnement en électricité, tarifs et conditions de service

Avril 2017

This publication is also available in English.



MIEUX CONSOMMER

La biénergie et le tarif DT

Choix judicieux, tarif avantageux !

Pour en savoir plus sur le tarif DT et le fonctionnement d'un système biénergie, visitez le hydroquebec.com/tarif-dt.

Un confort économique

Un système de chauffage biénergie fait appel à deux sources d'énergie : l'électricité et un combustible tel que le mazout. Le combustible sert de source de chauffage d'appoint par temps très froid. La consommation d'électricité totale au Québec est ainsi réduite lorsque la demande est très élevée en hiver.

Hydro-Québec propose aux utilisateurs d'un système de chauffage biénergie le tarif DT, un tarif plus économique qui varie selon la température.

Globalement plus avantageux

Le coût de l'électricité au tarif DT est moins élevé qu'au tarif D*, sauf par temps très froid, lorsque la température est inférieure à -12 °C ou à -15 °C, selon la région. Puisque cela ne se produit que quelques jours par an, vous réaliserez des économies sur votre facture d'énergie annuelle (électricité et combustible). Le tarif DT est donc plus avantageux!

* Tarif D : tarif résidentiel de base.

Du nouveau ! Baisse des prix de l'énergie

Le 1^{er} avril 2017, la Régie de l'énergie a approuvé une baisse des prix de l'énergie du tarif DT, ce qui vous permet de faire plus d'économies avec votre système biénergie!

Comment s'applique le tarif DT ?

Le tarif DT comporte deux prix dont l'application est fonction de la température extérieure.

- Lorsque la température extérieure est égale ou supérieure à -12 °C ou à -15 °C (selon la région où se trouve l'habitation), c'est le prix le plus bas qui est appliqué à l'électricité consommée et il est plus avantageux que le système de chauffage biénergie fonctionne à l'électricité.
- Lorsque la température extérieure descend sous -12 °C ou -15 °C (selon la région), l'électricité consommée est facturée au plus élevé des deux prix du tarif DT. Le chauffage au combustible devient alors plus avantageux.

Utilisez la source d'énergie appropriée pour le chauffage de votre habitation

Température extérieure	Supérieure ou égale à -12 °C ou à -15 °C (selon la région)	Inférieure à -12 °C ou à -15 °C (selon la région)
Prix de l'énergie du tarif DT au 1 ^{er} avril 2017	4,48 ¢/kWh	26,21 ¢/kWh
Source d'énergie à utiliser*	Électricité	Mazout

* Compte tenu d'un coût estimé du mazout de 0,79 \$/l, établi d'après le prix moyen à Montréal pour la période d'août 2016 à mars 2017.

Source : Régie de l'énergie, Relevé hebdomadaire des prix du mazout léger, semaine du 6 mars 2017.

Économisez sur vos coûts annuels d'énergie

Voyez les économies réalisables sur les coûts d'énergie moyens d'une résidence individuelle de 158 m² (environ 1 700 pi²) avec quatre occupants, à Montréal.

	Chauffage et autres usages ¹
Électricité Électricité facturée au tarif D	2 014 \$
Biénergie (électricité et mazout) Électricité facturée au tarif DT : 1 349 \$ + mazout ² : 211 \$	1 560 \$
Économies annuelles	454 \$

Tarifs d'électricité au 1^{er} avril 2017.

¹ Chauffage des espaces et de l'eau et usages de base.

² Coût estimatif du mazout : 0,79 \$/l, selon la moyenne à Montréal pour la période d'août 2016 à mars 2017.

Source : Régie de l'énergie, Relevé hebdomadaire des prix du mazout léger, semaine du 6 mars 2017.

Faites des économies supplémentaires pendant l'été

Vous utilisez un climatiseur central ou un chauffe-piscine ? Le tarif DT vous fera également économiser sur la consommation d'énergie des appareils qui fonctionnent à plein régime durant l'été.

	Climatiseur central	Chauffe-piscine
Consommation estivale	800 kWh	4 000 kWh
Électricité facturée au tarif D ¹	71 \$	357 \$
Électricité facturée au tarif DT ²	36 \$	179 \$
Économies annuelles	35 \$	178 \$

¹ Consommation facturée au prix de la deuxième tranche d'énergie du tarif D au 1^{er} avril 2017 (au-delà des 33 premiers kWh par jour).

² Consommation facturée au prix le moins élevé du tarif DT au 1^{er} avril 2017.